

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

TOME VINGT-HUITIÈME

1909

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU, 36-38

PARIS

MASSON et C^{ie}, LIBRAIRES

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1909

puissant travailleur, de cet homme au cœur si bon et si droit, dont la mémoire restera impérissable chez tous ses amis et ses collaborateurs.

DÉCOUVERTE DE DEUX SQUELETTES NÉANDERTHALOIDES DANS LE BASSIN DE LA DORDOGNE

Par M. DENIKER

Jusqu'à présent, on ne possédait, en dehors de la fameuse calotte, que deux ou trois crânes préhistoriques du type dit de Néanderthal. Ce sont les deux crânes trouvés à Spy, et le crâne de Gibraltar, décrit depuis longtemps, mais dont le gisement a été contesté. Mais voilà qu'au mois d'août 1908, on vint à découvrir deux squelettes, bien en place, dans les couches quaternaires du bassin de la Dordogne, à une centaine de kilomètres seulement l'un de l'autre.

Le premier de ces squelettes a été découvert par les abbés J. et A. Bouyssonie et L. Bardou, le 3 août 1908, dans une grotte près de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze), tout près de la frontière du département du Lot.

Les ossements ont été envoyés à Paris, au Muséum, où le professeur Boule en a fait le premier examen, dont les résultats sont consignés dans la note du 14 décembre à l'Académie des sciences. Les conditions du gisement ont été précisées par les découvreurs dans une autre note, communiquée à l'Académie le 21 décembre dernier.

La grotte où fut faite la trouvaille est située au bord d'un petit affluent de la Dordogne ; elle a la forme d'un couloir s'enfonçant dans un calcaire liasique. Dès 1905, Buyssonie et Bardou y ont fait des fouilles, et c'est dans le prolongement d'une couche moustérienne s'enfonçant dans l'intérieur de la grotte jusqu'à 6 mètres de l'entrée, qu'ils ont trouvé les ossements en question.

Cette couche repose directement sur le sol de la grotte.

Elle avait de 30 à 40 centimètres d'épaisseur en général, mais atteignait près du double sur l'emplacement d'une fosse, qui était creusée dans le sol, à 3 mètres environ de l'entrée. Cette fosse avait 1 m. 40 de longueur sur 0 m. 85 de largeur et 0 m. 30 de hauteur. Le squelette y était étendu sur le dos, la tête tournée à l'ouest et calée par quelques pierres, le bras droit plié de façon à ramener la main vers la figure, le bras gauche étendu, les jambes repliées. Au-dessous de la tête, il y avait « plusieurs grands fragments d'os posés à plat et, au voisinage, l'extrémité d'une patte postérieure d'un grand bovidé avec plusieurs os en connection ».

Au-dessus et autour du squelette, des os brisés et des outils en quartz et en silex d'un beau type moustérien : racloirs abondants, quelques pointes et des outils variés.

La faune de cette couche est quaternaire en partie : on y trouva notamment le Renne très abondant, un grand Bovidé, le Cheval (rare) et des débris de Blaireau, Renard, Ovidés, etc., ainsi qu'une molaire supérieure du *Rhinoceros tychorinus* et des os d'*Arctomys marmotta*. D'après la faune et le mobilier funéraire, la grotte était donc un lieu de sépulture et de repas funéraire datant du quaternaire moyen.

Laisant de côté les vertèbres et les os des membres, qui permettent d'estimer la taille du sujet à 1 m. 60, voyons la pièce la plus intéressante des fouilles, le crâne.

Si l'on avait voulu exagérer exprès les caractères déjà connus du type dit néanderthaloïde, on n'aurait pas mieux réussi qu'en copiant la tête osseuse en question, telle qu'elle a été reconstituée par M. Boule avec les fragments trouvés dans la tombe.

La boîte crânienne est assez volumineuse. L'état des sutures et la configuration du maxillaire inférieur indiquent nettement que le crâne appartenait à un individu âgé. L'indice céphalique est de 75. Le peu de développement de la calotte crânienne en hauteur correspond à ce que l'on constate dans les crânes de Spy. Les arcades sourcilières, très proéminentes, forment de véritables bourrelets au-dessus de la

totalité du bord supérieur de l'orbite (1) et suivies d'une dépression du frontal en arrière, sont aussi accusées sur le crâne de la Chapelle-aux-Saints que sur celui de Néanderthal. La projection de l'occipital en arrière est plus forte que dans le crâne de Spy. Le trou occipital est reporté loin en arrière ; l'apophyse mastoïde est peu développée. Quant à la partie faciale de la tête, elle est tout à fait remarquable. Comme elle est beaucoup plus complète que dans la tête osseuse de Spy, elle va nous donner d'autres et nouveaux caractères de cette race préhistorique de Néanderthal. Voici comment s'exprime à ce sujet M. Boule, dans sa note à l'Académie : « La face... présente un prognathisme facial très considérable ; les deux orbites, saillantes, sont grandes ; le nez, séparé du front par une profonde dépression, est court et très large. Le maxillaire supérieur, au lieu de se creuser, au-dessous des orbites, d'une *fosse canine*, comme chez toutes les races humaines actuelles, se projette en avant, tout d'une venue, pour former, dans le prolongement des os malaires, une sorte de museau sans aucune dépression. Les dents sont absentes, mais la voûte palatine est très longue ; les bords latéraux de l'arcade alvéolaire sont presque parallèles, comme chez les singes anthropoïdes. »

La mandibule offre aussi les traits des mandibules fossiles que l'on rattache au type de Néanderthal : celles de la Naulette, de Spy, de Krapina, de Malarnaud. Elle est surtout caractérisée par l'absence de menton et l'obliquité de la symphyse, dirigée en bas et en dedans, comme chez les anthropoïdes ; à noter aussi la grande largeur du condyle, l'épaisseur considérable du corps de l'os et la faible profondeur de l'échancrure sygmoïde.

Passons maintenant au second squelette, qui a été trouvé

(1) J'insiste sur ce détail, car on a souvent décrit, sous le nom de bourrelet néanderthaloïde, les arcades sourcilières partiellement développées du côté interne du bord supérieur de l'orbite, et laissant un méplat triangulaire du côté externe de ce bord.

dans la célèbre station de Moustier (vallée de la Vézère), par un archéologue suisse, M. Hauser, qui fouille systématiquement depuis trois ans les gisements préhistoriques de la Vézère et de la Dordogne. La découverte a été faite en avril 1908, mais M. Hauser avait laissé tout en place, jusqu'au 12 août de la même année, jour où l'extraction a été faite en présence d'une dizaine de savants allemands, venus exprès pour constater l'authenticité du gisement et faire la première étude des ossements.

C'est M. Klaatsch, professeur d'anatomie à Breslau, qui s'est chargé plus spécialement de cette étude et qui a transporté le crâne et les os longs au Musée de l'Université de Breslau. J'ai eu l'occasion d'assister à la conférence qu'avait faite M. Klaatsch au Congrès des naturalistes allemands, le 26 septembre dernier, et de voir les photographies du crâne de Moustier, ainsi que le moulage d'un crâne néanderthaloïde pour ainsi dire idéal, qu'avait « composé » ce professeur, d'après l'étude des crânes existants (1). Ayant pu voir le crâne de la Chapelle-aux-Saints un mois après, grâce à l'obligeance de M. Boule, j'ai pu me rendre compte des ressemblances et des différences entre les deux pièces. Le crâne de Moustier offre, comme celui de la Chapelle-aux-Saints, les arcades sourcilières très proéminentes, en forme de bourrelet surplombant la totalité du bord supérieur de l'orbite. Toutefois, ce bourrelet diminue d'épaisseur à mesure qu'il s'éloigne du plan médian. La dépression transversale de l'os frontal, située en arrière de ces bourrelets est aussi beaucoup moins prononcée dans le crâne de Moustier que dans les autres crânes néanderthaloïdes ; le front est aussi moins fuyant que dans le crâne de la Chapelle-aux-Saints. Cette atténuation est due, suivant M. Klaatsch, à ce que le squelette provient d'un homme âgé à peine de seize ou dix-sept ans, puisque les épiphyses de ses os longs ne sont pas encore soudées aux apo-

(1) Voy. *Anatomischer Anzeiger*, Suppl. au t. XXXII (Verh. d'anat. Gesellsch.), Jura 1908, p. 223.

physes. Il faut remarquer, toutefois, que, ordinairement, le crâne a déjà pris sa forme définitive à cet âge (2).

Le crâne est moins haut que celui de la Chapelle-aux-Saints ; il paraît être dolychocéphale et très asymétrique. En effet, la pression des couches de terre qui le recouvraient a eu pour effet de contorsionner le crâne et de dévier considérablement du plan vertical. De même, la mâchoire supérieure, très déviée, ne laisse pas voir exactement le degré de prognathisme, quoique celui-ci paraisse être assez considérable. La mâchoire inférieure, très massive, se signale par l'absence du menton. Les dents sont au complet aux deux maxillaires et dans un état parfait. Parmi les os longs, le radius se signale par sa forte courbure ; les dimensions mêmes des os font supposer que l'homme de Moustier était de petite taille et trapu.

Comme le squelette de la Chapelle-aux-Saints, celui de Moustier avait été trouvé dans une sorte de tombeau, gisant sur une couche de silex, avec un véritable coussin de silex sous la tête. Chose remarquable, l'attitude est la même chez les deux squelettes, le bras droit plié et porté vers la tête, le bras gauche étendu droit.

L'âge du squelette de Moustier est attesté par la présence des outils moustériens typiques, avec deux pièces encore plus anciennes (acheuléennes), notamment un beau « coup de poing » de 17 centimètres de longueur. Pour les ossements d'animaux, les renseignements font défaut : une seule pièce sur quarante-cinq, le fémur de *Bos primigenius*, est nommée.

Un anthropologiste allemand bien connu, le professeur Schwalbe, a proposé de rapporter les crânes de Néanderthal, de Spy et de Gibraltar à une seule et même espèce, par lui dénommée *Homo primigenius*, pour la distinguer de l'*Homo*

(1) Depuis que ces lignes ont été imprimées : L'*Archiv für Anthropologie*, t. VII, fasc. 4 (1909), et les « *Verhandlungen* » du Congrès des Naturalistes Allemands (Cologne, 1908), l'*Homme préhistorique* (1909, fasc. 1), ont publié la description sommaire du crâne par M. Klaatsch et le récit des fouilles par M. Hauser.

sapiens actuel, auquel appartiennent également un grand nombre de crânes préhistoriques du quaternaire moyen ou supérieur et du néolithique, tels que les crânes de Cro-Magnon, des grottes de Grimaldi, etc... Les deux crânes trouvés confirment-ils cette hypothèse ? M. Boule n'est pas loin de partager l'idée de l'existence d'une espèce spéciale, après l'étude du crâne de la Chapelle-aux-Saints. Il dit, en effet : « Quant à la question spécifique, elle n'aura un réel intérêt que le jour où l'on saura vraiment ce qu'il faut entendre par le mot *espèce*. Mais il faut bien dire que, s'il s'agissait d'un singe, d'un carnassier, d'un ruminant, etc., on n'hésiterait pas à distinguer, par un nom spécifique particulier, le crâne de la Chapelle-aux-Saints des crânes des autres groupes humains, fossiles ou actuels. » Quant à M. Klaatsch, il paraît être partisan de la création d'une espèce nouvelle, déjà par lui dénommée, d'après le crâne qu'il a étudié, *Homo Mustériensis Hauseri*. Toutefois, il n'attache pas à cette appellation une autre importance que celle d'indiquer nettement le lieu de la trouvaille et le nom du découvreur. (Voy, la note à la suite de son article, déjà cité, dans l'*Archiv für Anthropologie*.) En rapprochant ces deux appréciations, on peut, je crois, se ranger à l'avis de Schwalbe et considérer l'homme fossile de l'époque moustérienne (quaternaire moyen) comme appartenant à une race différente de celles des hommes qui ont vécu après.

LA SYPHILIS EST-ELLE REPRÉSENTÉE SUR LES TERRES CUITES GRECQUES DE SMYRNE

Par le D^r FÉLIX REGNAULT

M. Jarricot a fait paraître, dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Lyon* (séance du 6 juillet 1907), une intéressante étude sur une figurine égyptienne représentant un scaphocéphale. Il rappelle à ce propos la collection